

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 8

Artikel: Grâce à Radio Lausane... les patoisants s'unissent sur le plan romand !
Autor: Molles, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



GRÂCE A RADIO LAUSANNE...

*les patoisants s'unissent
sur le plan romand !*

... Et c'est bien une sorte de « révolution » — pacifique, celle-là — comme l'indiquait M. Albert Chessex, qui s'est faite, sans coups férir, le dimanche 14 mars 1954, dans la petite salle des XXII-Cantons...

*Un véritable aréopage patoisant représentant les cinq pays suisses romands * y était réuni sous la présidence de M. F.-L. Blanc, de Radio-Lausanne, animateur des émissions de notre vieux langage, flanqué de ses lieutenants, M. Edouard Helfer, folkloriste des Costumes suisses, préposé au secrétariat, et M. Charles Montandon, notre jeune et dévoué collaborateur dont on ne saurait que louer la ferveur et l'allant.*

De quoi s'agissait-il ?

De rallier et d'unir, dans un « Grand concours d'œuvres » doté de prix, tous les amis de nos patrimoines et, à cet effet, de constituer une manière de « Grand Conseil des patoisants romands » capable de gérer les « Archives sonores de nos vieux parlers » dont la Radio détient les précieux documents originaux sur bandes résistant à tous les essais de vieillissement.

Il était temps ! Et le travail déjà accompli mérite l'applaudissement de tous ceux qui se réjouiront de voir se coordonner, sur le plan suisse romand, les divers mouvements qui tendent au même culte, celui de nos traditions les plus fortement enracinées : nos vieux langages, tous petits-fils du latin.

Le Nouveau Conte vaudois né de l'ancien qui, dès 1862, sur l'initiative de L. Monnet et H. Renou, défendit nos patois envers et contre tous alors qu'à l'époque il fallait un certain héroïsme pour le faire, ne saurait que se réjouir de ce « bond en avant » et de cette « entente » scellée dans le meilleur esprit : celui de nos terroirs vivants de Romandie.

Il s'en réjouit d'autant plus qu'il y a sept ans — déjà — lors de la première réunion des « Amis du patois vaudois », au Comptoir, sous la présidence de leur grand précaut, M. Henri Kissling, son directeur M. J. Bron, imprimeur et moi-même souhaitions et avions travaillé à ce passage du plan vaudois où le patois se perdait, malgré un heureux réveil, au plan romand où on le voit vivre encore d'une vie ardente chez les Fribourgeois et les Valaisans.

N'est-il pas réconfortant de constater que ce sera à l'une de nos inventions les plus modernes : *la radio*, à l'indéniable puissance de diffusion, que l'on devra, en fin de compte, la réalisation de ce passage, de cette coordination indispensable des efforts suisses romands jusque là trop dispersés.

Ne l'avons-nous pas dit à maintes reprises : *A notre époque où l'homme passe du plan national sur le plan international, rien que de naturel à ce qu'il cherche à mieux être ce qu'il se sent être dans la région où il est né... avant de devenir « citoyen du monde »...*

L'union réalisée le dimanche 14 mars marque donc une date qui peut faire de notre minorité suisse romande une minorité enfin agissante...

Quelques mots de la « Rencontre » Archives sonores

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette rencontre mémorable, les journaux quotidiens l'ayant commentée par le menu avec précision et beaucoup de cœur.

Félicitons M. F.-L. Blanc qui en conduisit les débats avec humour et une gente familiarité et souligna que son initiative généreuse n'avait qu'un but : se mettre au service des patoisants romands et non point se substituer aux « Amicales » et « Associations » constituées.

Les bandes enregistrées, propriété de la Radio, pourront être mises à disposition, hors du Studio, pour que des copies en puissent être prises sur demande individuelle ou des sociétés et associations.

M. Charles Montandon remercie M. F.-L. Blanc ainsi que MM. Méroz, directeur de Radio-Lausanne, et M. Vallotton de leur initiative. Puis, parlant des émissions, il en souligne l'heureux succès. Tous à l'écoute ! Il faut faire nombre !

Ilalue la présence de M. Schulé, du Glossaire romand à Berne, et d'un jeune étudiant suédois venu étudier nos patois.

L'élection d'un « Grand Conseil »

L'assemblée se met alors au travail et les discussions courtoises ne manquent cependant pas de vivacité, chacun se louant de l'initiative prise.

Après avoir admis le « t » de patoissant, participe présent du verbe « patoisier » reconnu par l'Académie française et entendu MM. A. Défagoz sur l'organisation des patoisants valaisans et notre dévoué collaborateur Surdez sur celle des patoisants et folkloristes jurassiens, M. Schulé fait d'intéressantes suggestions concernant le *Conseil des patoisants romands*.

En voici la composition exacte, telle qu'elle est sortie de laborieux débats :

Conseil des patoisants romands :

Président : *M. Chs Montandon, Le Vgnolan, Pully-Nord.*

Secrétaire : *M. Edouard Helfer, av. du Mont-d'Or 9, Lausanne.*

Jura : *M. Jules Surdez.*

Valais : *MM. Adolphe Défago et Joseph Gaspoz.*

Vaud : *MM. Adolphe Decollongny et Oscar Pasche.*

Fribourg : *MM. F.-X. Brodard, Hri Clément et Hri Gremeaud.*

Genève : *M. Eugène Wiblé.*

Neuchâtel : *M. Georges Redard.*

Ce « Conseil », comme on pourra en juger, représente bien l'ensemble des patoisants romands.

Ajoutons que le *Nouveau Conteau vaudois* est acclamé « Organe officiel » et que M. J. Bron a les honneurs d'un ban cantonal sans bavure...

Au cours du repas de midi, M. Clément, de Fribourg, exalta, comme lui seul sait le faire, l'œuvre patoisante et y alla d'une charge en patois fort spirituelle.

Le grand concours des patois romands

L'après-midi fut tout entière consacrée à l'élaboration du règlement d'un prochain grand concours des patois romands. M. Schulé, rédacteur en chef du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, en a préparé les grandes lignes sous forme d'intéressantes suggestions, ce qui facilite la discussion, toujours vive et animée du meilleur esprit.

Voici comment se présentera ce grand concours auquel chacun, en Suisse romande, peut participer.

Trois catégories sont prévues pour les concurrents :

a) Réservée aux personnes n'ayant pas encore publié, présenté ou fait jouer des œuvres écrites en patois.

b) Réservée aux personnes ayant déjà publié, fait jouer ou présenté par le livre ou le journal, et de façon régulière, des œuvres en patois ou ayant déjà obtenu un prix.

c) Réservée aux dialectologues, écrivains, savants, etc., présentant en français des travaux scientifiques sur les patois romands.

Concernant les œuvres :

1. Prose littéraire, romans, nouvelles, récits, anecdotes.
2. Poésies, poèmes, paroles de chants ou de chansons avec ou sans musique.
3. Théâtre (drame, comédie, saynète, etc.).
4. Ecrits en patois : documents sur les coutumes ou les travaux d'autrefois, légendes, recueils de mots patois, de locutions, de proverbes, de dictions, etc.
5. Adaptations et traductions en patois.
6. Travaux scientifiques rédigés en français sur les patois.

Les patois savoyards et valdôtains sont admis.

Les concurrents qui veulent s'inscrire peuvent le faire immédiatement à

l'adresse suivante : *Radio - Lausanne*, Concours de patois, qui enverra des règlements détaillés, et cela jusqu'à fin avril. Quant aux travaux, ils devront être remis sous enveloppe fermée munie d'un pseudonyme répété sur une autre enveloppe contenant nom et adresse du concurrent.

Les manuscrits devront être dactylographiés.

Les jurys seront présidés par F.-L. Blanc. Secrétariat : Ed. Helfer.

* * *

Souhaitons que ces joutes patoisantes connaissent un succès égal aux émissions radiophoniques et qu'elles nous révèlent des écrivains patoisants ignorés et, parmi eux, des jeunes capables de doter les patois romands d'une littérature de valeur.

Merci à F.-L. Blanc, merci à Charles Montandon de leur intelligente initiative et qui fut prise sans vaines tergiversations.

Merci aussi aux donateurs qui s'annoncent nombreux et permettront, avec l'aide de *Radio-Lausanne*, de doter ce grand premier concours de prix alléchants.

Et vive la Romandie patoisante, gardienne du véritable « esprit romand » !

R. Molles.

* Outre les personnalités citées au cours de ce compte-rendu, on remarquait notamment MM. A. Martin, chef de service au Département de l'Instruction publique, Pierre Chessex, directeur du Collège scientifique, Albert Chessex, de Siebenthal (Lo Frédon), H. Nicolier, La Forclaz, Fontannaz pour Vaud, Mme Durnat, qui fit don de plusieurs peintures, Yerly, Fribourg, etc.

Entreprise d'Électricité

Max Rochat

Pré-du-Marché 24 Téléph. 22 29 60
Lausanne